

3 QUESTIONS À MME FONCELLE

Pourquoi requalifier notre bibliothèque en médiathèque municipale?

Pour remédier à un état de fait ! Depuis longtemps, aux livres se sont ajoutés les CD, les DVD, les livres-audio et la mise à disposition de postes informatiques. Nous achetons des livres nouveaux 6 fois par an, principalement en octobre, en janvier et au printemps. La liste des nouveaux ouvrages est disponible sur www.leudeville.fr. Notre collection de polars et de romans d'auteurs à succès s'enrichit.

Quelles actions sont proposées par l'équipe de la médiathèque en faveur de la lecture ?

En fonction des actualités littéraires, l'équipe se met au service du lecteur pour répondre aux demandes de conseils de lecture.

Romain Gary, par exemple, va être mis à l'honneur à l'occasion du centenaire de sa naissance.

Nos lecteurs, et notamment les plus jeunes, sont les bienvenus pour faire des demandes de nouvelles acquisitions.

Où peut-on parler de ses lectures?

Au café littéraire, bien sûr ! « A livres ouverts » est le RDV lecture à ne pas manquer ! Venez voir, écouter, discuter ou présenter des livres lors d'un moment convivial.

En attendant, à vos livres!



Demandez le programme !

Samedi 20 septembre 2014

Balade contée

sur le thème patrimoine et chemins forestiers avec les conteurs de *l'écoute-s'il pleut*. de 15h à 17h.

Du 9 au 16 Octobre 2014

Fête de la science sur le thème de la cristallisation

Animations des *petits débrouillards*.

OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE EN JUILLET ET AOÛT DE 17H30 À 19H TOUS LES MARDIS

LEUDEVILLE

Tél : 01 69 14 81 52 - mairie@leudeville.fr - www.leudeville.fr

flash-info

Juillet 2014



Jean-Pierre LECOMTE

ÉDITO

Chères Leudevilloises,
Chers Leudevillois,

Depuis le début de notre mandat, notre objectif a été de nous saisir des dossiers majeurs et de les instruire.

En premier lieu, félicitons tous les acteurs concernés d'être parvenus à un consensus sur la réforme des rythmes scolaires.

L'avenir de la BA 217 et le PLU occupent nos esprits et feront l'objet de tous nos efforts dès septembre.

Dans le cadre du projet gouvernemental de restructuration administrative, le conseil municipal a voté le maintien de notre commune au sein de la CCVE (Communauté de Communes du Val d'Essonne) : une décision essentielle pour préserver la ruralité de notre village aux côtés d'autres communes similaires.

Ce printemps a été marqué par de nombreux événements festifs : muguet du 1^{er} mai, fête du village, tournois de pétanque et de football, fête de la Saint-Jean. Votre participation témoigne de la « vie » qui anime notre village.

Notre jeunesse s'est brillamment exprimée avec les spectacles des deux écoles. Leur réalisation était remarquable, mobilisant des acteurs de qualité.

Je vous souhaite un bel été à tous.

FÊTE DE LA SAINT-JEAN



EN BREF ...

@ VOTRE SITE INTERNET FAIT PEAU NEUVE

Retrouvez bientôt toute l'actualité municipale sur WWW.LEUDEVILLE.FR

palette de talents

APPEL A PARTICIPATION

Vous êtes artiste ou créateur ? Photographe, sculpteur, peintre, créateur de bijoux, poète...

venez exposer vos œuvres

du **6 au 7 décembre 2014**,

à la salle des fêtes de Leudeville.

Participation libre.

Inscription en Mairie.

AGENDA

6 Septembre 2014 :	Journée des Associations
20 et 21 Septembre 2014 :	Journées du Patrimoine
4 Octobre 2014 :	Concert Musique Buissonnière
10 au 16 Octobre 2014 :	Fête de la Science
15 et 16 Novembre 2014 :	Exposition Art Floral
22 Novembre 2014 :	Soirée du Comité des Fêtes
6 et 7 Décembre 2014 :	Palette des Talents
13 Décembre 2014 :	Concert de Noël Musique Buissonnière

Flash info, édition juillet 2014

Directeur de la publication : Jean-Pierre LECOMTE

Crédits photos : Service Communication



Le budget de la commune a été voté le 28 avril 2014
Avec un total de **2 064 200 €**, il se répartit en **1 478 300 €** pour le fonctionnement et **585 900 €** pour l'investissement.

FONCTIONNEMENT

dépenses courantes de la commune :
salaires des agents, restauration scolaire, éclairage public, entretien des voiries, espaces verts, bâtiments communaux....

Dépenses 1 478 300 €

Frais de personnel : **652 000 €**

① Charges à caractère général : **450 000 €**

Virement à l'investissement : **180 300 €**

② Charges de gestion courantes : **80 000 €**

Provision pour dépenses imprévues : **56 000 €**

Provision pour frais d'études (PLU...) : **32 000 €**

Remboursement de la dette (intérêts) : **28 000 €**

Recettes 1 478 300 €

Impôts et taxes : **951 000 €**

Dotations et subventions : **176 600 €**

Produits des services : **168 000 €**

Excédent 2013 : **168 600 €**

Remboursement indemnités maladie : **14 000 €**

INVESTISSEMENT

dépenses consacrées à l'aménagement de la commune (travaux d'équipement)

Dépenses 585 900 €

Travaux et achats : **332 000 €**

Huisseries école maternelle : **157 000 €**

Remboursement de la dette (capital) : **78 500 €**

PLU et logiciel gestion : **18 400 €**

Recettes 585 900 €

Excédents de recettes et réserve : **244 400 €**

Autofinancement : **180 300 €**

Solde d'investissement 2013 reporté : **82 600 €**

Remboursement de TVA : **33 500 €**

Report frais d'étude (PLU...) : **32 000 €**

Remboursement frais d'étude : **13 200 €**

Endettement

9 Emprunts en cours jusqu'en 2028

Dette de la commune au 01/01/2014 : **614 000 €** dont

- **255 000 €** pour la cantine en 2012 et

- **359 000 €** de reliquats d'emprunts (2002-2006)

Taux d'imposition maintenus au niveau de 2013 (pas d'augmentation de la part communale)

Taxe d'habitation : 18,96%

Foncier bâti : 22,61%

① **Charges générales : 450 000 €** dont

→ **141 000 €** : contrat de location, d'entretien et de maintenance

→ **80 000 €** : eau, électricité, chauffage

→ **75 000 €** : fêtes et cérémonies

→ **65 000 €** : cantine et goûters

② **Charges de gestion courantes : 80 000 €** dont

→ **58 000 €** indemnités élus

→ **15 000 €** CCAS et les associations



COLLECTE DES DECHETS

A PARTIR DU 1er SEPTEMBRE 2014

Pour être collectées, les ordures ménagères devront être déposées dans un 'conteneur normalisé'

Pour vous équiper

Achetez un conteneur réglementaire :

120 litres = 26 euros ou 240 litres = 39 euros

auprès du SICTOM, 6 rue du Buisson Rondeau, Breuillet, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h (01 69 94 14 14)

En cas d'impossibilité de déplacement au SICTOM, veuillez le signaler en mairie. Tel : 01 69 14 81 52



Par suite d'une procédure de transaction pénale, le Syndicat Intercommunal d'Assainissement Marolles-Saint-Vrain auquel adhère Leudeville diffuse ce communiqué.



NON, TOUT NE VA PAS A L'EGOUT !

Le mot de tout à l'égout vient du mouvement hygiéniste du XIX^{ème} siècle où il est apparu que pour éviter les épidémies il fallait évacuer le plus loin possible les eaux sales. Des égouts ont ainsi progressivement été construits dans les villes. Face aux dégradations du milieu naturel que cela engendrait, les systèmes ont été perfectionnés avec notamment la mise en place de station de traitement des eaux usées au niveau des exutoires. Par ailleurs, la surface des villes ayant augmenté il a fallu adapter les réseaux de collecte avec par exemple des pompes de relevage.

Ces systèmes sont conçus pour recevoir des eaux usées dites domestiques c'est-à-dire celles générées par une habitation classique. Toutefois, tout ne peut être rejeté dans ces réseaux sous peine de les endommager ou de nuire à leur fonctionnement.

Voici une liste, la plus exhaustive possible, de toutes les substances ou produits présentant un risque pour le personnel d'entretien des réseaux et susceptibles de dégrader les installations d'assainissement ou d'en entraver le bon fonctionnement, risquant ainsi la pollution du milieu naturel :

- ▶ **Déchets solides** : lingettes (même si l'emballage indique un possible rejet dans les sanitaires), couches (celles-ci peuvent s'accumuler et boucher les réseaux entraînant des débordements dans le milieu naturel),

- ▶ **Hydrocarbures, acides, huiles de vidange,**

- ▶ **Huiles de friture et autres corps gras et pains de graisse** (en se solidifiant, la graisse obstrue les canalisations, risquant de provoquer des refoulements),

- ▶ **Substances toxiques ou inflammables** (carburants, lubrifiants), **solvants et peintures** (white spirit par exemple),

- ▶ **Restes de désherbants ou d'engrais** utilisés pour le jardinage,

- ▶ **Médicaments** : des circuits de collecte de médicaments existent, renseignez vous auprès de votre pharmacien.

Les pots de peinture usagés, les huiles de vidange, etc. sont à déposer en déchetterie, laquelle se chargera de leur évacuation et de leur traitement.

De même, les rejets de toute activité professionnelle exercée dans un immeuble d'habitation doivent faire l'objet d'un traitement spécifique, si leur composition diffère de celle des eaux usées domestiques.



Ne jetez pas les lingettes dans les WC, même si l'emballage dit que c'est possible

LE MUGUET du 1er Mai



Les membres du CCAS ont distribué aux seniors de plus de 80 ans, un brin de muguet et une tartelette. Un petit moment convivial et un vrai plaisir partagé!

Plan Canicule

Vous êtes une personne âgée, dépendante, isolée, handicapée : faites vous connaître en mairie auprès du CCAS pour bénéficier d'une aide.

☎ 01 69 14 81 52

AGENDA

Conférence sur le **risque d'AVC**
Samedi 13 septembre 2014 à 14h30 à l'EHPAD.

'**Semaine Bleue**' : **13-17 octobre 2014**, en partenariat avec l'EHPAD.

Appel à participation

Rejoignez notre groupe de visiteurs bénévoles pour rendre visite aux résidents de l'EHPAD, un après-midi par semaine.

Le Conseil Municipal a voté la mise en place de la réforme à la rentrée 2014. La réforme impose une nouvelle organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires **ET REPOSE SUR UN CONSENSUS AVEC L'ENSEMBLE DES ACTEURS CONCERNES.**

La réforme implique :

- ▶ un investissement de tous (les Directeurs des écoles, les enseignants, les animateurs, les parents des élèves, la mairie)
- ▶ une organisation financée par la commune et par les familles
- ▶ une gestion rigoureuse des **taux d'encadrement des enfants**
- ▶ **l'habilitation des structures d'accueil des NAP** (nouvelles activités périscolaires)
- ▶ des plannings qui assurent la prise en charge de tous les enfants dans les structures actuelles
- ▶ l'embauche d'animateurs supplémentaires à partir de 15h45 pour les maternelles et 15h30 pour les élémentaires.

ELECTIONS EUROPÉENNES

M. LE SCORNET Vincent	/	M. GOVERNATORI Jean-Marc	20	Inscrits : 996 Votants : 495 Exprimés : 479 Blancs : 9 Procurations : 13
Mme BORDRY Isabelle	1	Mme BERES Pervenche	53	
M. TOPLA Balié	/	M. LE HYARIC Patrick	17	RESULTATS
M. DURAND Pascal	53	M. MAYEROWITZ Antoine	/	
M. VOLGANLI Julien	/	Mme LE PAPE Magali	1	UMP : 21,71 %
M. GHEHIOUECHE Farid	/	M. ASSELINEAU François	2	FN: 21,71%
M. LAMASSOURE Alain	104	M. DELANOË Gaspard	/	Europe Ecologie:
Mme FEO Hélène	/	Mme ARTHAUD Nathalie	4	11,06%
M. PAILLARD Christophe	1	Mme VERMOREL Véronique	2	PS : 11,06%
M. MBELLA Francis	/	M. LARROUTOUROU Pierre	6	Modem: 8,56%
Mme DE SARNEZ Marielle	41	Mme LEPAGE Corinne	23	DVD: 6,68%
Mme PATAS D'ILLIERS Laure	/	M. DE GOUYON MATIG	/	
M. GRIMAL Jean	/	Mme BOUTIN Christine	3	
M. JAMET Dominique	32	M. CHAUPRADE Aymeric	104	
M. GUYOT Stéphane	8	M. BESANCENOT Olivier	3	
Mme DE HAAS Caroline	1			

Le décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013

- **24 heures** d'enseignement hebdomadaire réparties sur **9 demi-journées**, lundi, mardi, jeudi et vendredi toute la journée et le mercredi matin.
- **5h30** maximum par **journee** d'enseignement et **3h30** maximum par demi-journée.
- une **pause méridienne** d'**1h30** minimum

Le décret du 7 mai 2014 autorise des expérimentations:

- regroupement des activités périscolaires sur un après-midi
- allègement de la semaine d'enseignement compensé par un raccourcissement des vacances

ADOPTÉS A L'UNANIMITÉ!

- Des **NAP** pour tous
- La **régularité** des journées
- Un décalage des horaires de la pause méridienne entre les deux écoles pour **laisser plus de temps aux maternelles pour déjeuner.**
- Des **horaires** de sorties des deux écoles **décalés de 15 mn** afin de faciliter l'organisation des familles ayant des enfants dans chacune d'entre-elles.

RETOUR EN IMAGES

FETE DE LA SAINT JEAN



Fête foraine, brocante, tournois de pétanque et tir-à l'arc : une édition ensoleillée de la traditionnelle fête du village s'est tenue les **16, 17 et 18 mai** derniers.

VIE MUNICIPALE



8 MAI
Commémoration
Le Conseil municipal des enfants s'est recueilli devant le monument aux morts, en compagnie du Maire, des jeunes pompiers et des représentants de l'Union Nationale des Anciens Combattants.

31 MAI
NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Une matinée de ramassage des déchets avec les jeunes élus. Un acte citoyen remarqué!



TOURNOI DE FOOT



50 joueurs répartis en 7 équipes se sont affrontés en tournoi de sixte. Victoire pour l'équipe « Leuleu City » 4-2 face à l'équipe la « Séléçao » Bravo à tous !

Un grand merci aux bénévoles qui ont animé cette journée, aux joueurs et aux membres de l'AFAL.

RDV pris pour un prochain tournoi.



Pilotage sur simulateur de vol, fabrication de planeurs et atelier aérodynamisme animé par le Président et les membres du club : les CM1-CM2 ont pu bénéficier d'une journée dédiée à l'aéromodélisme, organisée par l'aéroclub des cigognes. Un goûter a été offert par le club.

SPECTACLES DES ECOLES



Un prodigieux tour du monde en 9 destinations entre dragon de Chine, hakka d'Océanie, country du Texas et salsa cubaine. Un show exceptionnel en live qui a mobilisé tous les élèves de l'école du Til-leul, leurs enseignants, l'équipe de l'accueil de loisirs et plusieurs parents d'élèves.

